

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU SYNDICAT  
25 Janvier 2021

Membres du syndicat et invités présents :

Valérie ORCEL, Présidente  
Gilbert ORCEL, membre du syndicat  
Jean-Yves NOYREY, membre du syndicat, représentant la Commune  
Fabrice BOUTET, membre du syndicat, représentant la SATA GROUP  
Yann CARREL, directeur technique et d'exploitation de la SATA GROUP  
Jean-Marc DAULTIER, directeur des pistes et de la sécurité des pistes, SATA GROUP  
Elodie BAVUZ, chargée de projet SATA GROUP  
Cécile ARSENNE, secrétaire

Absent

Guy BORY, membre du syndicat

Excusée :

Denis DELAGE, vice-président  
Antoine CANIVEZ, Directeur Général des Services Communaux

PREFET de l'ISERE  
Contrôle des ASA  
04 FEV. 2021  
Direction Départementales des Territoires

La réunion débute à 08H00

L'ordre du jour est inversé afin de libérer les invités.

I/UTILISATION DES DÉPÔTS DE TERRE :

Mrs BOUTET et CARREL nous présentent Mme BAVUZ Elodie qui est chargée de projet pour SATA GROUP.

L'AFP dans un souci perpétuel de préserver, voire d'augmenter la surface de pâturage, souhaite être informée des dépôts de terre (sains) dans le cadre de divers chantiers en cours dans la station pouvant être utilisés par SATA GROUP. En effet, cette dernière souhaite apporter des finitions aux chantiers passés mais également porter des corrections sur les pistes (Pied des Chamois, entrée de la piste centrale etc...) Ainsi, les projets définis sur des cartes seront présentés avec les parcelles nominatives.

Yann Carrel suggère que les entreprises de BTP travaillant sur la commune anticipent plus leurs travaux et qu'une organisation soit mise en place afin d'optimiser l'utilisation de cette terre de chantier. Jean-Yves Noyrey explique que ce sujet sera évoqué lors d'un rendez-vous prochain avec les personnes concernées.

Le syndicat demande que les vallons non pâturables puissent le devenir grâce à une mise en forme et un engazonnement adéquat.

II/ POINT FINANCES :

L'assemblée approuve le compte de gestion 2020, puis le compte administratif 2020, ainsi que l'affectation de résultats 2020. Valérie ORCEL présente la proposition de budget pour 2021 qui s'équilibre en section de fonctionnement en recettes et en dépenses à 25 269.90 €, et en section d'investissement en recettes et en dépenses à 12 501.07 €. De plus, la présidente rappelle que les redevances seront calculées sur le prix de 25€/l'hectare (comme annoncée lors de la dernière Assemblée Générale), si l'assemblée générale des copropriétaires est d'accord. Elle informe aussi l'assemblée que conformément à la demande de la DDT, les indemnités de secrétariat seront

dorénavant versées par la commune qui mettra l'agent Cécile Arsenne à disposition du syndicat en qualité de secrétaire. Une convention a été signée et en règlement, un mandat sera émis vers la commune afin de régler ces indemnités ainsi que les charges afférentes.

Le budget est voté à l'unanimité : 4 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

Les éditions réglementaires du CA 2020, CG 2020 et du BP 2021 ainsi que les délibérations correspondantes seront envoyées à la DDT et il sera procédé rapidement à l'affichage des délibérations. Valérie Orcel joindra un rapport moral, ainsi que la convention liant le syndicat à la commune concernant les indemnités de secrétariat.

### III/QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du syndicat prend fin à 9H00

La Présidente de l'AFP



Valérie ORCEL